

Présentation des formateurs



Xavier Durel

Certificat interuniversitaire (ULB, UMH, UNamur) en intervention auprès des personnes en situation de double diagnostic déficience intellectuelle et problèmes de santé mentale. Master en ingénierie et actions sociales après une formation d'éducateur A2, un graduat d'éducateur spécialisé et un post-graduat en gestion et management dans le secteur non-marchand.

A travaillé dans le secteur de l'aide à la jeunesse en tant qu'éducateur et travaille depuis plus de 18 ans dans une institution pour personnes adultes handicapées mentales, d'abord en tant qu'éducateur, chef éducateur, chef de groupe et actuellement membre de la direction de l'organisation. Parallèlement, professeur de Mixed Martial Arts.

Formateur - Superviseur FUSEGU depuis 2007.

Vincent Bodson

Certificat interuniversitaire (ULB, UMH, UNamur) en intervention auprès des personnes en situation de double diagnostic déficience intellectuelle et problèmes de santé mentale. Psychopédagogue Master en sciences de l'éducation, après un graduat d'éducateur spécialisé.

Actuellement directeur d'une institution pour personnes handicapées mentales adultes. A travaillé comme éducateur, formateur, chef éducateur, puis 5 années en tant que formateur pour adultes dans le cadre des mesures judiciaires alternatives et enseignant en promotion sociale. A suivi et dispensé plusieurs formations dans le domaine de la violence, de la gestion des conflits, du travail sous contrainte et de la citoyenneté.

Formateur - Superviseur FUSEGU depuis 2007.

« Se réunir est un début.
Rester ensemble est un progrès.
Travailler ensemble est la réussite. »
Henry Ford

Informations pratiques



Durée de la formation :

Une journée (6 heures).

Groupe de base de 8 à 14 personnes maximum.

(situations particulières d'horaires ou de taille du groupe à négocier).

Une rencontre pour une analyse précise de la demande peut se faire quelques semaines avant la date prévue de la formation.

Lieu :

A priori au sein de l'organisation ou de l'école.

Comment nous contacter ?

Vincent Bodson : 0032 (0)492 / 97 45 65

Xavier Durel : 0032 (0)478 / 43 64 53

Site internet & mail : www.fusegu.be

La sanction en organisation - à l'école

**Formation destinée aux professionnels,
aux organisations et écoles.**



**Une réflexion sur la sanction
dans les organisations et à l'école.
Des outils concrets applicables sur le terrain.**

www.fusegu.be



Descriptif



Sanctionner est un acte éducatif fondamental qui pourtant est peu enseigné.

Au sein de nos organisations et de nos écoles, la sanction est trop souvent considérée comme un mal nécessaire où la recherche de la moins pire des solutions est de mise.

Doit-on utiliser des sanctions identiques pour tous, dans un souci de justice, ou au contraire les adapter à chaque personne, dans une visée pédagogique individuelle ?
Où se situe la limite de la violence éducative ?

La sanction doit-elle être médiatisée ?

Faut-il la prendre tout de suite ?

Qui doit décider de quoi ?

Faut-il qu'elle soit inconfortable ?

Réparatrice ?

Et si la sanction lui plaît ?

Nous abordons ces questions concrètement, en lien avec les réalités et préoccupations des participants à notre formation.

« La mesure d'une erreur est en même temps la mesure de la vérité correspondante. »

Claude de Saint-Martin

Objectifs de la formation



- Déterminer les valeurs et principes qui orientent le choix des sanctions,
- Développer une réflexion en équipe ou en intervision.
- Etablir des procédures facilitant le travail sur le terrain,
- Repérer les sources possibles de violence et les éviter,
- Sanctionner positivement, dans un contexte préventif de « basse- tension »,
- Elargir l'éventail des sanctions.

Public



Les éducateurs, chef-éducateurs, assistants sociaux, directeurs, enseignants...

Tout professionnel du secteur social ou de l'enseignement susceptible de devoir sanctionner suite à une transgression de la part du public qu'il rencontre ou dont il a la charge.



www.fusegu.be